Institut Militaire de Documentation d'Evaluation et de Prospective
Revue STRATEGIA
Dépôt Légal: 2014-3027/ISSN: 2335-1705 /EISSN: 2830-9464
Revue semestrielle scientifique académique traitant les questions inhérentes à la défense et à la prospective

Perception sociale de l'eau et gouvernance des ressources hydriques : entre bien économique, bien commun et patrimoine collectif

Social Perception of Water Resources Governance: Between Economic Good, common Good, and Collective Heritage

Pr. Abdelmalek Bekkouche,
Université de Tlemcen, (Algérie)
Abdelmalek.bekkouche@univ-tlemcen.dz

Résumé

Dans un contexte de stress hydrique croissant, le management des ressources en eau en Algérie nécessite une approche intégrée dépassant les dimensions technico-économiques. Cet article analyse la gouvernance de l'eau à travers le prisme des représentations sociales, en mobilisant un cadre théorique articulant économie institutionnelle, théorie des biens communs et sociologie des pratiques. En s'appuyant sur les travaux de Douglass North, Garrett Hardin, Elinor Ostrom et Pierre Bourdieu, l'étude examine comment les perceptions de l'eau comme bien économique, bien commun et patrimoine collectif influencent les comportements d'usage et la légitimité des politiques publiques en Algérie. À partir d'une méthodologie qualitative fondée sur une revue de littérature et une analyse contextuelle, les résultats montrent que les décalages entre cadres institutionnels et représentations sociales constituent un facteur clé d'inefficacité des politiques hydriques. L'article plaide pour une gouvernance hybride, intégrant instruments économiques, régulation publique et participation sociale.

Mots-clés: gouvernance de l'eau, Algérie, perception sociale, biens communs, politiques publiques, durabilité

Abstract

In a context of growing water stress, water resource management in Algeria requires an integrated approach that goes beyond technical and economic dimensions. This article analyses water governance through the prism of social representation, utilising a theoretical framework that links institutional economics, the theory of common goods, and the sociology of practices. Drawing on the works of Douglass North, Garrett Hardin, Elinor Ostrom, and Pierre Bouridieu, the study examines how perceptions of water as an economic good, a common good, and a collective heritage influence usage behaviours and the legitimacy of public policies in Algeria. Based on a qualitative methodology consisting of a literature review and contextual analysis, the results demonstrate that the discrepancies between institutional frameworks and social representations constitute a key factor in the inefficiency of water policies. The article advocates for hybrid governance that integrates economic instruments, public regulation, and social participation.

Keywords: Water Governance, Algeria, Social Perception, Common Goods, Public policies, Sustainability

I. Introduction générale

L'Algérie figure aujourd'hui parmi les pays confrontés à un stress hydrique structurel, résultant de la combinaison de facteurs climatiques, démographiques et économiques. La variabilité accrue des précipitations, les effets du changement climatique, la croissance de la population et l'intensification des usages agricoles et urbains exercent une pression croissante sur des ressources en eau limitées. Face à ces contraintes, les politiques publiques ont historiquement privilégié une approche fondée sur l'augmentation de l'offre, à travers des investissements importants dans les infrastructures hydrauliques, notamment les barrages, les transferts interbassins et les unités de dessalement.

Cependant, malgré ces efforts, les tensions sur la ressource persistent, révélant les limites d'une approche essentiellement technico-

ingénieriale. Ces constats suggèrent que la problématique de l'eau ne peut être réduite à une simple question de disponibilité physique ou de capacité d'infrastructure. Elle renvoie également à des dynamiques plus complexes, d'ordre institutionnel, social et culturel, qui structurent les modes d'usage, les comportements des acteurs et l'efficacité des dispositifs de gouvernance.

Dans cette perspective, l'eau ne peut être appréhendée uniquement comme une ressource biophysique mesurable à travers des volumes et des flux. Elle constitue également un objet socialement construit, porteur de significations symboliques, de valeurs culturelles et de normes collectives. Ces dimensions immatérielles influencent profondément les comportements d'usage, les arbitrages entre usagers et les orientations des politiques publiques. La perception sociale de l'eau apparaît ainsi comme un facteur déterminant dans la manière dont la ressource est valorisée, protégée ou, au contraire, surexploitée.

En effet, lorsque l'eau est perçue comme abondante, gratuite ou garantie par l'État, les pratiques tendent à favoriser des comportements de consommation peu économes, contribuant à l'aggravation des pressions sur les systèmes hydriques. À l'inverse, une perception accrue de la rareté peut encourager des comportements de sobriété, tout en générant des tensions sociales et des conflits d'usage autour de l'allocation de la ressource. La gouvernance de l'eau ne saurait dès lors être pleinement comprise sans une analyse des cadres cognitifs et symboliques à travers lesquels les sociétés interprètent sa disponibilité, sa valeur et ses finalités.

Dans ce contexte, l'analyse de la perception sociale de l'eau constitue un levier stratégique pour repenser les politiques hydriques. Elle permet d'éclairer les écarts entre diagnostics scientifiques et comportements sociaux, ainsi qu'entre dispositifs réglementaires formels et pratiques effectives des usagers. Elle offre également des clés de compréhension pour améliorer l'acceptabilité et l'efficacité des réformes.

1.1. Problématique

Dans quelle mesure les représentations sociales de l'eau influencent-elles la gouvernance des ressources hydriques en Algérie et les comportements d'usage des usagers ?

1.2. Hypothèses

L'analyse de la gouvernance de l'eau en Algérie conduit à considérer que les problématiques hydriques ne relèvent pas uniquement de contraintes physiques ou techniques, mais s'inscrivent également dans des dynamiques institutionnelles, sociales et culturelles complexes. Dans cette perspective, les représentations collectives de l'eau influencent les comportements des usagers, l'acceptabilité des politiques publiques et l'efficacité des dispositifs de régulation. À partir de ce cadre analytique, cette recherche s'appuie sur les hypothèses suivantes :

- H1 : Les représentations sociales influencent l'acceptabilité des politiques hydriques.
- H2 : Les approches technico-économiques demeurent insuffisantes en l'absence d'une médiation socioculturelle adaptée.
- H3 : Une gouvernance hybride, combinant régulation publique, instruments économiques et participation des acteurs, favorise une meilleure durabilité des systèmes hydriques.

1.3. Objectif de la recherche

L'objectif de cet article est d'analyser le rôle structurant des représentations sociales dans la gouvernance de l'eau, en mobilisant une approche intégrée. Il s'agit d'examiner comment la perception de l'eau comme bien économique, bien commun et patrimoine collectif influence les modes de régulation, les pratiques sociales et la durabilité des politiques publiques hydriques.

II. L'eau entre ressource naturelle, bien commun et bien économique

L'eau occupe une place centrale dans la vie humaine et les écosystèmes. À la fois ressource naturelle indispensable à la survie, bien commun partagé par tous et bien économique ayant une valeur sur le marché, elle soulève des enjeux multiples et souvent conflictuels. Comprendre cette double nature – à la fois universelle et stratégique – est essentiel pour penser son management durable et équitable.

2.1. L'eau comme ressource naturelle vitale et fondement des systèmes socio-écologiques

L'eau constitue une ressource naturelle stratégique au cœur du fonctionnement des systèmes écologiques et des sociétés humaines. Elle conditionne la survie biologique, la reproduction des écosystèmes, la sécurité alimentaire, la santé publique ainsi que le développement des activités économiques. Cette centralité confère à l'eau un statut singulier parmi les ressources naturelles, dans la mesure où son indisponibilité ou sa dégradation affecte simultanément les dimensions environnementales, sociales et productives du développement. La dépendance structurelle des sociétés à l'égard de la ressource hydrique inscrit l'eau dans une problématique de vulnérabilité collective, exacerbée par les effets du changement climatique, la croissance démographique et l'intensification des usages concurrents.

En raison de son caractère vital, l'eau est progressivement reconnue comme un enjeu éthique et politique de premier plan. La consécration du droit humain à l'eau potable et à l'assainissement par l'Organisation des Nations Unies (2010) marque une inflexion normative majeure, en ce qu'elle inscrit l'accès à l'eau dans le registre des droits fondamentaux. Cette reconnaissance implique que les politiques hydriques ne sauraient être conçues exclusivement selon des logiques de rentabilité économique ou d'efficience technique, mais doivent intégrer des impératifs de justice sociale, d'universalité de l'accès et de protection des populations vulnérables.

2.2. L'intégration de l'eau dans les dispositifs économiques de management et de régulation

Parallèlement à sa reconnaissance comme ressource vitale et droit fondamental, l'eau fait l'objet d'une inscription croissante dans des cadres de management d'inspiration économique. Les politiques de tarification et de recouvrement des coûts s'inscrivent dans une logique promue notamment par la Banque mondiale (1993) et l'OCDE (2010), selon lesquelles la reconnaissance de la valeur économique de l'eau constitue un levier d'efficience et de soutenabilité financière des services hydriques.

Cette approche vise notamment à internaliser les coûts de mobilisation, de traitement, de distribution et de protection de la ressource, qui sont souvent invisibilisés dans les représentations sociales de l'eau comme ressource "naturelle" ou "quasi gratuite".

Toutefois, ces orientations ont fait l'objet de critiques soulignant les risques de marginalisation des populations vulnérables et de marchandisation excessive de la ressource (Swyngedouw, Erik, 2004 ; Bakker, Karen, 2010). L'introduction de mécanismes tarifaires peut entrer en contradiction avec les principes d'équité et d'accessibilité universelle, en particulier dans les contextes de pauvreté ou d'inégalités territoriales. La tension entre logique de recouvrement des coûts et impératif de justice sociale met en évidence la nécessité de dispositifs hybrides, combinant instruments économiques, mécanismes de solidarité et régulations publiques, afin d'éviter que la reconnaissance de la valeur économique de l'eau ne se traduise par des formes d'exclusion sociale ou de précarisation hydrique.

2.3. **L'eau comme bien économique: rivalité, exclusivité et rationalisation des usages**

Sur le plan analytique, l'eau peut être appréhendée à travers les catégories économiques de rivalité et d'exclusivité:

- La rivalité tient au fait que l'utilisation de la ressource par un acteur réduit la quantité disponible pour les autres usagers, ce qui est particulièrement manifeste dans les contextes de stress hydrique.
- L'exclusivité, quant à elle, renvoie à la possibilité technique et institutionnelle de restreindre l'accès à l'eau à certains usagers, notamment par le biais d'infrastructures, de régulations administratives ou de dispositifs tarifaires.

Ces caractéristiques confèrent à l'eau un statut de bien économique dans la mesure où son allocation peut être organisée par des mécanismes de régulation fondés sur le prix ou sur des droits d'usage.

La reconnaissance de la dimension économique de l'eau ne vise pas uniquement à marchandiser la ressource, mais à introduire des signaux

incitatifs favorisant une utilisation plus efficiente et une meilleure prise en compte des coûts environnementaux. Néanmoins, cette approche demeure traversée par une tension structurelle: traiter l'eau comme un bien économique peut contribuer à la soutenabilité des services hydriques, mais risque également de réduire la ressource à une marchandise ordinaire, au détriment de sa valeur sociale, symbolique et éthique. La gouvernance de l'eau se situe ainsi dans un espace de compromis instable entre rationalité économique et exigences normatives liées au caractère vital de la

2.4. L'eau comme bien commun: vulnérabilités collectives et enjeux de gouvernance

2.4.1. L'eau comme bien commun: entre tragédie et gouvernance collective

L'eau est également appréhendée comme un bien commun, caractérisé par une faible excluabilité et une rivalité d'usage. Cette configuration rend la ressource particulièrement vulnérable aux phénomènes de surexploitation, de pollution et de dégradation des écosystèmes.

Les comportements individuels, rationnels à court terme, peuvent conduire à des effets collectifs négatifs à long terme, traduisant des dilemmes d'action collective. Cette problématique a été largement conceptualisée par Garrett Hardin à travers la thèse de la «tragédie des biens communs» (1968). Selon cette approche, l'absence de droits de propriété clairement définis ou de régulation conduit inévitablement à la surexploitation de la ressource.

2.4.2. La gouvernance des biens communs: l'apport fondamental d'Elinor Ostrom

Les travaux de Elinor Ostrom apportent une contribution majeure à la compréhension de la gestion des ressources naturelles, en particulier dans le cadre des biens communs (common-pool resources), dont l'eau constitue un exemple emblématique.

Contrairement aux approches classiques opposant gestion étatique et privatisation, Ostrom démontre que des communautés d'usagers sont capables de gérer durablement des ressources communes, à condition

de disposer de règles institutionnelles adaptées. Elle identifie plusieurs principes de conception (design principles) qui caractérisent les systèmes de gouvernance efficaces des biens communs :

- Des frontières clairement définies (ressource et usagers),
- Des règles d'usage adaptées aux conditions locales,
- Des mécanismes de participation des usagers à la prise de décision,
- Des dispositifs de surveillance et de contrôle mutuel,
- Des sanctions graduelles en cas de non-respect des règles,
- Des mécanismes de résolution des conflits accessibles,
- Une reconnaissance institutionnelle des droits d'organisation des usagers,
- Et, dans les systèmes complexes, une gouvernance multi-niveaux (nested governance).

Appliqués à la gestion de l'eau, ces principes montrent que l'efficacité des politiques hydriques dépend non seulement des institutions formelles, mais aussi de la capacité à organiser une action collective locale, fondée sur la coopération, la confiance et la participation.

2.4.3. **Le rôle structurant des institutions dans la gestion de l'eau**

L'approche institutionnelle développée par Douglass North met en évidence le rôle central des institutions dans la structuration des interactions économiques et sociales. Les institutions sont définies comme l'ensemble des règles formelles (lois, réglementations) et informelles (normes, conventions) qui encadrent les comportements des acteurs. Dans le domaine de l'eau, ces institutions déterminent :

- Les conditions d'accès à la ressource,
- Les mécanismes de distribution et d'allocation,
- Les dispositifs de régulation,
- Ainsi que les modalités de gestion des conflits entre usagers.

La qualité des institutions conditionne ainsi l'efficacité, l'équité et la durabilité des systèmes de gestion hydrique. Dans les contextes de rareté, elle devient un facteur déterminant pour prévenir les usages opportunistes et assurer une répartition équilibrée de la ressource.

2.4.4. **Les dimensions socioculturelles: représentations et pratiques de l'eau**

En complément des approches institutionnelles et économiques, les travaux de Pierre Bourdieu permettent d'intégrer la dimension socioculturelle dans l'analyse de la gouvernance de l'eau. À travers les concepts d'habitus, de normes sociales et de capital symbolique, cette approche souligne que les pratiques d'usage de l'eau sont influencées par des représentations collectives profondément ancrées. Ces représentations concernent notamment:

- La perception de la rareté ou de l'abondance de la ressource,
- Les normes sociales d'usage et de partage,
- Les valeurs associées à l'eau (bien commun, ressource économique, patrimoine).

Elles influencent les comportements des usagers et conditionnent l'acceptabilité des politiques publiques. Ainsi, une politique de gestion hydrique ne peut être pleinement efficace sans tenir compte des cadres cognitifs et culturels dans lesquels elle s'inscrit.

III. L'eau comme patrimoine commun et enjeu normatif

Au-delà des catégories économiques classiques, l'eau tend de plus en plus à être appréhendée comme un patrimoine commun, c'est-à-dire comme un héritage collectif à transmettre aux générations futures. Cette approche patrimoniale dépasse la logique strictement utilitariste pour inscrire la ressource hydrique dans une temporalité longue, articulant protection des écosystèmes, responsabilité intergénérationnelle et justice environnementale. La reconnaissance de l'eau comme patrimoine commun s'inscrit dans une requalification normative plus large des ressources naturelles, mobilisant des cadres éthiques et juridiques qui dépassent la seule logique utilitariste (Larrère, Catherine, 2002 ; Paquerot, Sylvie, 2010).

Cette requalification normative s'inscrit dans un mouvement plus large de remise en cause de la marchandisation intégrale des ressources naturelles. Elle invite à considérer l'eau non seulement comme un input

productif ou un service marchand, mais comme un support de valeurs sociales, culturelles et identitaires. En ce sens, la perception patrimoniale de l'eau contribue à légitimer des politiques de protection renforcée, des investissements dans la préservation des écosystèmes aquatiques et des dispositifs de participation citoyenne dans les processus décisionnels relatifs au management de la ressource.

Toutefois, la reconnaissance de l'eau comme patrimoine commun ne saurait se traduire par une négation de sa valeur économique. Les coûts liés à la mobilisation, au traitement et à la distribution de l'eau demeurent réels et doivent être pris en charge par la collectivité, selon des modalités compatibles avec les principes d'équité sociale. L'enjeu réside donc dans l'articulation entre une reconnaissance normative de l'eau comme bien commun patrimonial et la mise en place d'instruments économiques capables d'assurer la soutenabilité financière des services de l'eau, sans compromettre l'accès universel à la ressource.

IV. Une distinction entre «bien commun» et « patrimoine collectif»

Toutefois, une clarification conceptuelle supplémentaire serait utile concernant les notions de « bien commun » et de « patrimoine collectif », qui apparaissent parfois comme interchangeables alors qu'elles renvoient à des logiques théoriques et normatives distinctes.

La notion de bien commun renvoie principalement à une problématique de gestion collective d'une ressource caractérisée par une rivalité d'usage et une faible excluabilité. Dans cette perspective, l'enjeu central concerne les modalités d'accès, d'usage et de régulation de la ressource entre des acteurs multiples. Les travaux de Garrett Hardin et surtout d'Elinor Ostrom montrent que la question essentielle porte sur l'organisation de l'action collective afin d'éviter la surexploitation ou la dégradation des ressources communes. Le bien commun est donc essentiellement associé à une logique de gouvernance, de coopération et de régulation des usages présents.

À l'inverse, la notion de patrimoine collectif s'inscrit dans une perspective davantage normative et temporelle. Elle ne se limite pas à la

gestion actuelle des usages, mais introduit une logique de transmission intergénérationnelle et de responsabilité à long terme. Concevoir l'eau comme patrimoine collectif signifie que la ressource possède une valeur écologique, sociale, culturelle et symbolique qui dépasse son utilité immédiate. Cette approche insiste davantage sur les impératifs de préservation, de conservation des écosystèmes et de protection des intérêts des générations futures.

Ainsi, même si les deux notions convergent autour de l'idée d'une limitation de la marchandisation intégrale de l'eau, elles ne reposent pas sur les mêmes fondements analytiques :

- Le bien commun met l'accent sur les règles d'usage, la coopération et les mécanismes de gouvernance collective ;
- Le patrimoine collectif insiste sur la durabilité, la mémoire collective et la responsabilité intergénérationnelle.

4.1. Implications juridiques

La clarification conceptuelle présente également des implications juridiques importantes. La logique du bien commun renvoie principalement à des dispositifs de régulation de l'accès et des usages, à travers des droits d'usage, des mécanismes de contrôle collectif ou des formes de gestion communautaire. Elle interroge la répartition des droits et obligations entre les différents usagers.

La notion de patrimoine collectif, quant à elle, mobilise davantage des principes liés au droit de l'environnement et au développement durable, notamment :

- La protection des ressources naturelles ;
- Le principe de précaution ;
- La responsabilité environnementale ;
- Et les obligations de préservation pour les générations futures.

Dans cette perspective, l'eau n'est pas seulement un objet de régulation économique ou sociale, mais également un bien à préserver au nom d'un intérêt collectif supérieur.

4.2. Implications en matière de gouvernance

Sur le plan de la gouvernance, les deux approches conduisent également à des orientations différentes, bien que complémentaires. Une gouvernance fondée sur le bien commun privilégiera :

- La participation des usagers ;
- Les mécanismes de coopération locale ;
- La gouvernance multi-acteurs ;
- Et les dispositifs d'action collective inspirés des travaux d'ostrom.

À l'inverse, une approche patrimoniale accordera davantage d'importance :

- À la planification de long terme ;
- À la protection des écosystèmes ;
- Aux politiques de conservation ;
- Et à l'intégration des enjeux intergénérationnels dans la décision publique.

V. Perception sociale, gouvernance et comportements d'usage

L'analyse des représentations sociales de l'eau s'inscrit dans la lignée des travaux fondateurs de Serge Moscovici (1961), selon lesquels les cadres cognitifs collectifs orientent les pratiques sociales et la réception des politiques publiques. La manière dont les usagers perçoivent la rareté, la valeur ou la vulnérabilité de la ressource influence directement leurs comportements quotidiens, leur acceptation des politiques de tarification ou de restriction, ainsi que leur disposition à participer à des dispositifs de management collectif. Les écarts entre politiques hydriques formelles et pratiques locales ont également été mis en évidence dans les travaux sur la gouvernance de l'eau (Mollinga, Peter, 2008).

Dans de nombreux contextes, les politiques de subvention et de tarification symbolique ont contribué à entretenir l'illusion d'une eau abondante et peu coûteuse, renforçant des normes sociales de surconsommation. À l'inverse, les contextes de crise hydrique - écheresses

prolongées, pénuries d'approvisionnement, conflits d'usage- tendent à reconfigurer les perceptions collectives, en rendant visibles les limites structurelles des systèmes hydriques. Ces situations de crise peuvent constituer des « fenêtres d'opportunité » pour engager des réformes institutionnelles et promouvoir des comportements plus sobres, à condition qu'elles s'accompagnent de stratégies de communication et de participation adaptées.

La légitimité des politiques de l'eau dépend ainsi étroitement de leur capacité à intégrer les cadres perceptifs des acteurs sociaux. Des réformes conçues exclusivement sur la base d'indicateurs technico-économiques risquent de se heurter à des résistances si elles ne tiennent pas compte des représentations, des attentes et des craintes des populations concernées. La gouvernance durable de l'eau suppose dès lors une articulation entre expertise scientifique, dispositifs de concertation et stratégies de transformation des perceptions, visant à aligner les normes sociales d'usage avec les contraintes écologiques de long terme.

VI. Dimensions cognitives, culturelles et symboliques

Les dimensions cognitives, culturelles et symboliques englobent l'ensemble des cadres de pensée, des valeurs et des significations à travers lesquels les sociétés interprètent l'eau et orientent leurs comportements à son égard. Elles n'agissent pas de manière isolée, mais s'entrecroisent, structurant profondément le rapport social à la ressource hydrique. Bien que souvent implicites, ces dimensions jouent un rôle déterminant dans la gouvernance de l'eau.

Les représentations culturelles de la nature et de l'eau s'inscrivent dans des ontologies différenciées, qui influencent la manière dont les sociétés organisent leurs relations avec l'environnement (Descola, Philippe, 2005).

De même, les perceptions du risque hydrique et les jugements moraux associés aux usages de l'eau sont culturellement construits. Ces perceptions façonnent la façon dont les communautés évaluent, utilisent et protègent la ressource, renforçant ainsi le lien entre culture et gouvernance (Douglas, Mary, 1992).

6.1. La dimension cognitive: cadres mentaux, savoirs et perceptions de la réalité hydrique

La dimension cognitive (البعد المعرفي) renvoie aux représentations mentales que les individus et les groupes se font de l'eau: perception de l'abondance ou de la rareté, compréhension des cycles hydrologiques, évaluation des risques liés aux pénuries ou aux pollutions, interprétation des discours scientifiques et institutionnels. Ces cadres cognitifs ne sont pas de simples reflets de la réalité physique; ils sont construits à partir d'expériences quotidiennes (continuité ou interruptions du service d'eau), de savoirs transmis (école, médias, institutions) et de récits dominants sur la situation hydrique.

Lorsque l'eau est cognitivement perçue comme "naturellement abondante" ou "garantie par l'État", les comportements d'usage tendent à intégrer cette croyance dans des routines de consommation peu économes. À l'inverse, lorsque les individus intériorisent l'idée d'une rareté structurelle, leurs pratiques peuvent évoluer vers davantage de sobriété et d'acceptation des politiques de restriction ou de tarification progressive. La dimension cognitive conditionne ainsi l'écart entre disponibilité hydrique objectivée par les experts et disponibilité perçue par les usagers, écart qui influence directement l'efficacité des politiques publiques.

6.2. La dimension culturelle: héritages sociaux, normes et rapports à la nature

La dimension culturelle (البعد الثقافي) renvoie aux valeurs, normes sociales et traditions qui façonnent le rapport collectif à l'eau. Dans certaines sociétés, l'eau est historiquement associée à l'abondance, à la fertilité et à la générosité de la nature, ce qui alimente des normes sociales de partage et parfois de faible valorisation économique de la ressource. Dans d'autres contextes, marqués par l'aridité ou l'irrégularité des pluies, l'eau est culturellement perçue comme rare, précieuse et devant faire l'objet d'un management prudent, ce qui favorise l'émergence de règles sociales informelles de sobriété et de protection.

Les héritages historiques de la gestion de l'eau -centralisation étatique, irrigation communautaire, contrôle colonial des infrastructures hydrauliques- laissent également des traces durables dans les cultures

de l'eau. Ces héritages structurent les attentes vis-à-vis des institutions (attente d'une prise en charge totale par l'État ou, au contraire, valorisation de l'auto-organisation locale), ainsi que les formes de légitimité accordées aux dispositifs de gouvernance participative. La culture façonne donc les conditions sociales d'acceptabilité des réformes hydriques.

6.3. La dimension symbolique: significations, imaginaires et valeurs morales

La dimension symbolique (البعد الرمزي) renvoie aux significations attribuées à l'eau dans les imaginaires collectifs: eau comme source de vie, de pureté, de bénédiction, mais aussi comme menace (inondations, sécheresses) ou comme marqueur d'identité territoriale. Ces symboles ne relèvent pas uniquement du registre religieux ou mythologique; ils s'inscrivent aussi dans les discours politiques, les récits médiatiques et les représentations patrimoniales de l'eau comme "héritage commun" à préserver.

Sur le plan normatif, la symbolique de l'eau nourrit des jugements moraux sur les usages légitimes ou illégitimes de la ressource. Le gaspillage peut être socialement condamné non seulement pour des raisons économiques, mais aussi parce qu'il est perçu comme une atteinte à une ressource "sacrée" ou "collective". À l'inverse, certains usages intensifs peuvent être symboliquement légitimés lorsqu'ils sont associés à des valeurs positives telles que le progrès, la modernisation ou la souveraineté alimentaire. La dimension symbolique joue ainsi un rôle central dans la construction de la légitimité sociale des politiques de l'eau et dans la hiérarchisation implicite des usages jugés prioritaires.

6.4. Implications pour la gouvernance de l'eau

L'articulation des dimensions cognitive, culturelle et symbolique montre que gouverner l'eau ne consiste pas uniquement à gérer des volumes, des infrastructures et des flux financiers, mais aussi à intervenir sur des univers de sens. Les politiques publiques de l'eau qui ignorent ces dimensions risquent de produire des effets limités, voire contre-productifs, en se heurtant à des résistances sociales, à des incompréhensions ou à des formes de non-adhésion passive.

À l'inverse, l'intégration explicite de ces dimensions dans la conception des politiques hydriques -à travers la communication stratégique, l'éducation à l'eau, la participation des usagers et la reconnaissance des savoirs locaux- permet de créer des conditions sociales favorables à la transformation des comportements. Elle contribue à aligner les normes sociales d'usage avec les contraintes écologiques et les objectifs de durabilité, renforçant ainsi la légitimité et l'efficacité de la gouvernance des ressources en eau.

VII. Vers une approche intégrée et systémique de la gouvernance de l'eau

7.1. La gouvernance de l'eau comme système complexe

L'analyse conjointe des dimensions économiques, institutionnelles et socioculturelles met en évidence que la gouvernance de l'eau ne peut être appréhendée comme un ensemble de mécanismes isolés, mais doit être considérée comme un système complexe.

Dans cette perspective, les systèmes hydriques se caractérisent par :

- Une multiplicité d'acteurs (État, usagers, collectivités, secteur privé),
- Des interactions non linéaires,
- Des rétroactions entre politiques publiques et comportements sociaux,
- Et des phénomènes d'émergence (crises, conflits, innovations institutionnelles).

Cette lecture systémique rejoint les approches contemporaines de la gouvernance des ressources naturelles, selon lesquelles les résultats observés ne sont pas réductibles aux décisions individuelles, mais émergent de l'interaction entre structures institutionnelles, dynamiques sociales et contraintes environnementales.

7.2. L'intégration des cadres théoriques: vers un modèle multidimensionnel

L'articulation des apports de :

- Douglass North (institutions),
- Garrett Hardin (dilemmes des biens communs),

- Elinor Ostrom (gouvernance collective),
- Pierre Bourdieu (représentations sociales),

permet de proposer un modèle intégré de gouvernance de l'eau, structuré autour de quatre dimensions interdépendantes :

1. Dimension institutionnelle: Règles formelles et informelles encadrant l'accès, l'allocation et la régulation.
2. Dimension économique: Instruments de tarification, incitations et mécanismes d'allocation des ressources.
3. Dimension socioculturelle: Représentations, normes sociales et comportements d'usage.
4. Dimension écologique et technique: Disponibilité physique de la ressource, infrastructures et contraintes environnementales.

Ces dimensions ne fonctionnent pas de manière autonome, mais interagissent en permanence.

7.3. Le rôle central des représentations sociales dans le système de gouvernance

L'un des apports majeurs de cette approche intégrée réside dans la reconnaissance du rôle structurant des représentations sociales. Comme l'ont montré les travaux de Pierre Bourdieu et Serge Moscovici:

- Les perceptions influencent les comportements,
- Les comportements influencent les politiques,
- Les politiques transforment à leur tour les perceptions.

Il existe donc une boucle de rétroaction cognitive au cœur de la gouvernance de l'eau.

7.4. Implications pour les politiques publiques

Une approche systémique de la gouvernance de l'eau implique plusieurs transformations majeures:

1. Dépasser les approches sectorielles: Passer d'une gestion fragmentée à une gouvernance intégrée.
2. Renforcer les institutions adaptatives: Des règles capables d'évoluer face à l'incertitude climatique et sociale.
3. Promouvoir la participation des acteurs: Conformément aux principes de Elinor Ostrom.
4. Intégrer les dimensions socioculturelles: Inclure communication, éducation et transformation des représentations.
5. Mettre en place une gouvernance multi-niveaux: Coordination entre échelles locale, nationale et internationale.

7.5. Vers un paradigme intégré et systémique de la gouvernance de l'eau

La complexité croissante des enjeux hydriques contemporains conduit à dépasser les approches sectorielles et technicistes de la gestion de l'eau au profit d'une lecture intégrée et systémique de la gouvernance hydrique. Dans cette perspective, l'eau ne peut plus être envisagée uniquement comme une ressource physique à administrer selon des critères d'efficience technique ou économique. Elle doit être appréhendée comme un objet multidimensionnel, situé à l'intersection de dynamiques écologiques, institutionnelles, économiques, sociales et culturelles.

L'articulation des apports théoriques de Douglass North, Garrett Hardin, Elinor Ostrom et Pierre Bourdieu permet de construire un cadre analytique global rendant compte de la diversité des logiques qui structurent les systèmes hydriques. L'économie institutionnelle souligne le rôle déterminant des règles formelles et informelles dans l'organisation des interactions entre acteurs et dans la régulation de l'accès à la ressource. La théorie des biens communs met en évidence les risques de surexploitation liés à la rivalité des usages et à la faible excluabilité, tout en montrant la capacité des communautés à élaborer des mécanismes efficaces de gouvernance collective. Les approches sociologiques, quant à elles, insistent sur l'importance des représentations sociales, des normes

culturelles et des systèmes de valeurs dans l'orientation des comportements et dans la légitimation des politiques publiques.

Cette convergence théorique conduit à considérer la gouvernance de l'eau comme un système complexe caractérisé par des interactions permanentes entre dimensions institutionnelles, économiques, socioculturelles et environnementales. Elle révèle également la pluralité irréductible des statuts de l'eau, appréhendée simultanément comme ressource naturelle vitale, bien économique, bien commun et patrimoine collectif. Cette pluralité exclut toute possibilité d'un modèle unique de gouvernance et impose, au contraire, une approche hybride fondée sur la complémentarité des instruments de régulation.

Dans cette perspective, une gouvernance durable de l'eau suppose l'articulation de plusieurs logiques complémentaires. Elle implique, d'une part, une régulation publique garantissant l'équité sociale, l'accès universel à la ressource et la protection des populations vulnérables. Elle nécessite, d'autre part, le recours à des instruments économiques favorisant l'efficience dans l'allocation et l'utilisation de l'eau, tout en internalisant les coûts environnementaux associés à sa mobilisation et à sa préservation. Elle requiert également des dispositifs de gouvernance collective fondés sur la participation des usagers, la coopération entre acteurs et la légitimité des processus décisionnels. Enfin, elle intègre une dimension patrimoniale orientée vers la durabilité écologique, la préservation des écosystèmes et la responsabilité intergénérationnelle.

Dans ce cadre, les politiques hydriques ne doivent plus être conçues uniquement comme des dispositifs techniques de gestion des infrastructures ou de régulation des usages. Elles constituent également des mécanismes de construction sociale du rapport à la ressource. Les représentations collectives de l'eau -comme bien économique, bien commun ou patrimoine collectif- influencent les comportements des usagers, orientent les choix institutionnels et conditionnent l'acceptabilité des réformes. La gouvernance de l'eau implique ainsi une prise en compte des dimensions cognitives, culturelles et symboliques qui structurent les pratiques sociales et les rapports à l'environnement.

Par conséquent, la durabilité des systèmes hydriques repose sur la mise en place de dispositifs de gouvernance capables de s'appuyer sur des institutions robustes, flexibles et adaptatives, de promouvoir la participation active des parties prenantes, d'intégrer les spécificités socioculturelles locales et d'assurer une coordination multi-niveaux entre acteurs publics, privés et communautaires. L'enjeu stratégique central réside dès lors dans la capacité à concilier, dans un contexte d'incertitude croissante, les impératifs d'efficience économique, de justice sociale et de préservation écologique, afin de construire des systèmes de gouvernance cohérents, inclusifs et résilients.

Conclusion générale

Cette étude met en évidence que la gouvernance de l'eau ne peut être réduite à une approche strictement technique, économique ou administrative. En raison de son caractère vital et de la diversité de ses fonctions, l'eau se situe au croisement d'enjeux écologiques, sociaux, institutionnels et politiques qui rendent sa gestion particulièrement complexe. À la fois ressource naturelle indispensable, bien commun, bien économique et patrimoine collectif, elle mobilise des logiques parfois complémentaires, parfois contradictoires, que les politiques publiques doivent continuellement concilier.

L'analyse a montré que les problématiques hydriques dépassent largement la seule question de la disponibilité physique de la ressource. Elles renvoient également aux modalités d'organisation sociale, aux mécanismes de régulation, aux rapports de pouvoir et aux représentations collectives qui orientent les comportements d'usage et influencent l'efficacité des politiques de l'eau. Dans cette perspective, la gouvernance hydrique apparaît comme un processus de coordination entre acteurs, institutions et normes sociales, inscrit dans un environnement marqué par l'incertitude climatique et la pression croissante sur les ressources.

L'approche théorique mobilisée, à travers les contributions de Douglass North, Garrett Hardin, Elinor Ostrom, Pierre Bourdieu et Serge Moscovici, a permis de mettre en lumière le rôle central des institutions, des mécanismes d'action collective et des représentations sociales dans la

gestion de l'eau. Les politiques hydriques ne reposent donc pas uniquement sur des instruments juridiques ou économiques ; leur efficacité dépend également de leur capacité à produire une adhésion sociale et à intégrer les dimensions culturelles, cognitives et symboliques associées à la ressource.

Par ailleurs, la reconnaissance de l'eau comme patrimoine collectif introduit une dimension normative essentielle fondée sur la responsabilité intergénérationnelle et la préservation des équilibres écologiques. Cette approche souligne que la valeur de l'eau ne peut être limitée à sa seule dimension marchande, même si les impératifs de soutenabilité financière et d'efficience économique demeurent nécessaires au fonctionnement des services hydriques. L'enjeu réside ainsi dans la recherche d'un équilibre entre rationalité économique, justice sociale et protection environnementale.

Face aux défis contemporains -changement climatique, croissance démographique, urbanisation et intensification des conflits d'usage- la mise en place de modèles de gouvernance adaptatifs, participatifs et multi-niveaux apparaît indispensable. Une gestion durable de l'eau suppose dès lors des institutions capables de s'adapter aux mutations environnementales, de renforcer la coopération entre acteurs publics, privés et communautaires, et de promouvoir des comportements compatibles avec les contraintes écologiques de long terme.

En définitive, la durabilité des systèmes hydriques dépend moins de la seule disponibilité matérielle de l'eau que de la capacité des sociétés à construire des modes de gouvernance légitimes, inclusifs et résilients. L'avenir de la gouvernance de l'eau repose ainsi sur l'élaboration d'approches intégrées et hybrides, capables d'articuler efficacité institutionnelle, équité sociale et préservation durable des ressources hydriques dans un contexte de complexité croissante des systèmes socio-écologiques.

Bibliographie

- Bakker, Karen. (2010). Privatizing water: Governance failure and the world's urban water crisis. Cornell University Press.
- Descola, Philippe. (2005). Par-delà nature et culture. Gallimard.
- Douglas, Mary. (1992). Risk and blame: Essays in cultural theory. Routledge.
- Hardin, Garrett. (1968). The tragedy of the commons. Science, 162(3859), 1243–1248.
- Kalaora, Bernard. (1999). Les politiques de l'environnement. La Découverte.
- Larrère, Catherine. (2002). Les philosophies de l'environnement. PUF.
- Mollinga, Peter. (2008). Water, politics and development: Framing a political sociology of water resources management. Water Alternatives, 1(1), 7–23.
- Moscovici, Serge. (1961). La psychanalyse, son image et son public. PUF.
- Ostrom, Elinor. (1990). Governing the commons: The evolution of institutions for collective action. Cambridge University Press.
- OCDE. (2010). Pricing water resources and water and sanitation services. OECD Publishing.
- Organisation des Nations Unies. (2010). The human right to water and sanitation (Résolution A/RES/64/292).
- Paquerot, Sylvie. (2010). Eau douce: La nécessaire refondation du droit international. Presses de l'Université du Québec.
- Swyngedouw, Erik. (2004). Social power and the urbanization of water: Flows of power. Oxford University Press.
- Banque mondiale. (1993). Water resources management. World Bank.
- UNESCO. (2019). Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau: Ne laisser personne de côté. UNESCO.